



SNUDI FO 91

12, place des Terrasses de l'Agora 91000 ÉVRY
 Aurore Combret : 07 69 35 82 68
 Céline Dunos : 07 49 81 74 53
 Claire Coasne : 07 83 06 02 86
 David Roussel : 07 69 45 57 42
 Ismahen Mantès : 07 49 56 51 66
 Marie-Clo Tisserand : 07 66 75 54 56
 Maud Le Brun : 06 51 59 56 29
 eMail : 91snudifo@gmail.com
 Site : snudifo91.fr



Des démissions en pagaille et une situation qui s'aggrave

Évolution des départs définitifs volontaires parmi les enseignants du public en poste à l'Éducation nationale à la rentrée

Année scolaire	Ensemble enseignants		Premier degré		Second degré	
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux
2008-2009	364	0,05	186	0,05	178	0,05
2009-2010	436	0,06	172	0,05	264	0,07
2010-2011	560	0,08	220	0,06	340	0,09
2011-2012	504	0,07	186	0,06	318	0,09
2012-2013	399	0,06	182	0,06	217	0,06
2013-2014	523	0,08	275	0,08	248	0,07
2014-2015	804	0,12	444	0,13	360	0,10
2015-2016	1002	0,14	591	0,17	411	0,12
2016-2017	1232	0,18	740	0,21	492	0,14
2017-2018	1417	0,20	853	0,24	564	0,16
2018-2019	1664	0,23	974	0,28	690	0,19
2019-2020	1598	0,23	945	0,27	653	0,18
2020-2021	2411	0,34	1 499	0,43	912	0,26
2021-2022	2836	–	–	–	–	–

Source : DEEP

Le SNUDI FO 91 rétablit les faits

Déni de réalité

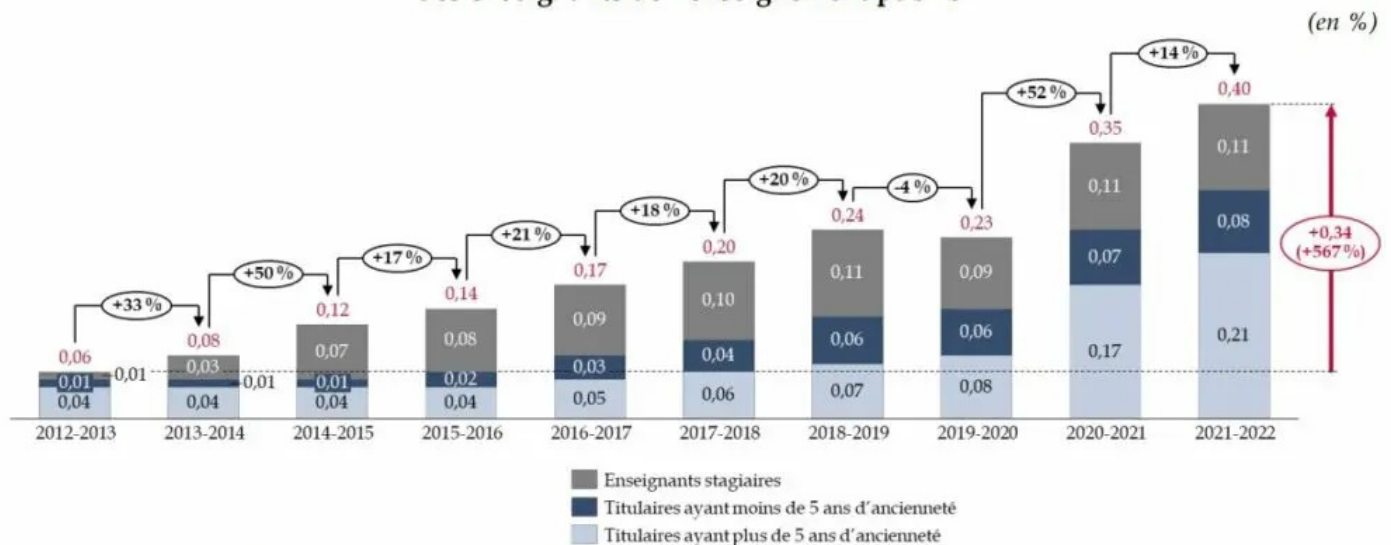
Le ministre et nos responsables semblent minimiser la situation en parlant de démissions « extrêmement faibles ». Pour autant, les campagnes de recrutement de professeurs, passent désormais par des pubs radios, voire sur les emballages des baguettes de pain ! (sans commentaire) →



Rétablir la réalité des conditions de stage, de travail, c'est le rôle du SNUDI FO

FO n'a jamais cautionné le master comme condition d'entrée et mène ce combat depuis 2009. Afin que les reçus aux concours restent dans l'éducation nationale, selon nous, il faut rétablir des conditions de travail, de formation, de rémunération et d'accès au concours qui soient normales et faisables. Si le Ministre semble commencer à reculer sur ce point, il n'a toujours pas compris que les reçus aux concours sont des fonctionnaires stagiaires et non des étudiants en formation dans les classes. Désormais sont imposés aux stagiaires un master, des cours à l'INSPE, des mémoires pour certains, des frais de déplacement, un demi-service ou un service complet, et surtout seul devant élèves avec une pression croissante.

Évolution du taux de départs définitifs volontaires parmi l'ensemble des enseignants de l'enseignement public



Des milliers de postes non pourvus

« Alors que le ministère présentait les résultats désastreux des concours en 2022 comme étant liés à une année de transition du fait de la réforme de la formation initiale des enseignants, 2023 confirme le caractère structurel de ces difficultés et leur déclinaisons locales et disciplinaires. » -> O.PACCAUD, Rapporteur, Sénateur de l'Oise

En 2022, 14 204 postes complets ou emplois équivalents temps plein (ETP) sont restés vacants ! Pour cette nouvelle année 2023 (concours 2024) à nouveau, les inscriptions au concours ne font pas le plein et le ministère a même repoussé les dates d'inscription pour le CRPE.

Le rôle des contre-réformes

Ce n'est pas le nombre de postes aux concours qui conduit à la démission, ni l'égaré vers ce métier de jeunes au chômage. Ce sont des titulaires qui décident aussi de partir car contre-réforme après contre-réforme, l'autorité des enseignants, la liberté pédagogique individuelle, le cœur du métier ont été volontairement détruits. Toutes les contre-réformes de ces dernières années ne vont certainement pas dans le sens de l'attractivité pour devenir professeur.



- Inclusion scolaire à marche forcée qui place les personnels, comme les élèves, en souffrance, en situation de maltraitance. Après l'acte 1 de l'école inclusive, l'acte 2 prévoit doucement mais sûrement la liquidation des établissements médico-sociaux.
- Des bas salaires avec des enseignants, fonctionnaire d'État cadre A, qui ont perdu 28% de pouvoir d'achat depuis 2000 et qui gagnent en moyenne 25% de moins que les autres cadres A de la Fonction publique d'État ! Et ce n'est pas le Pacte, rejeté partout, qui a matière à répondre à ce déclassé salarial ; au contraire, le Pacte individualise la rémunération, impose une contractualisation et divise les personnels.
- Mise en place de l'évaluation PPCR : l'arbitraire et l'accompagnement permanents, où toute antériorité de carrière disparaît pour donner place à un entretien professionnel où seules sont considérées des compétences autres que celles de l'enseignement.
- De l'accompagnement, du « management » qui plombent les personnels : évaluations d'école, formations imposées, gadgets ministériels...
- Et la liste est encore (tristement) longue : loi Rilhac, évaluations nationales, dispositifs en tout genre...

Macron n'invente rien : ce sont les mêmes méthodes qui ont poussé vers la sortie les 22 000 fonctionnaires de France Télécom. D'ailleurs, l'embauche de contractuels est devenue normale et va grandissant comme cela était prévu avec la réforme Dussopt, dite de transformation de la Fonction Publique.

Pour le SNUDI FO 91, l'heure n'est pas à la résignation

Si les menaces qui planent sur l'école publique sont bien réelles, et si cette situation était évidemment prévisible, l'heure n'est pas à la résignation.

Regroupons-nous, avec le syndicat, pour lister précisément nos revendications, et décidons de la meilleure façon de mettre un coup d'arrêt à ces logiques. C'est en ce sens, par exemple sur le sujet de l'inclusion scolaire, mais sur tous les autres, que FO propose toujours l'unité d'action aux autres organisations. Dans l'unité nous sommes plus forts, à l'instar de TOUS les enseignants du Québec qui décident d'une grève illimitée pour l'augmentation des salaires !

Le syndicat c'est notre outil pour résister, pour revendiquer, et pour gagner !